

VILLATTE Marie-Laure

De: Daniele Birau <danielebirau@gmail.com>
 Envoyé: lundi 5 janvier 2026 12:38
 À: Service Urbanisme Marmande
 Cc: NAVARRO Fabrice
 Objet: Fwd: Enquête publique révision du PLU Ville de Marmande



Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de danielebirau@gmail.com. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Meilleurs vœux, santé et projets productifs.

J'avais omis un détail important, les 3 parcelles dont la mienne lw300 n'ont aucune sortie sur une voie publique, autre incohérence avec un projet pour des logements sociaux.

Cordialement

Mme Birau Daniele

----- Forwarded message -----

De : **Daniele Birau** <danielebirau@gmail.com>
 Date: sam. 13 déc. 2025, 21:08
 Subject: Enquête publique révision du PLU Ville de Marmande
 To: <urbanisme2@mairie-marmande.fr>
 Cc: NAVARRO Fabrice <fnavarro@mairie-marmande.fr>

Monsieur,

Je vous contacte au sujet du nouveau PLU afin de signaler une incohérence entre 2 réglementations :

- ma parcelle lw300 est soumise partiellement à une réserve pour construction de logements sociaux et figure en zone urbaine UC
- le nouveau PLU stipule une hauteur maximale de 7 mètres sur ces zones là (*UC-II-1-5. Hauteur des constructions La hauteur maximale des constructions est de 7 mètres*).

Ces 2 contraintes réunies imposent de construire des bâtiments pour accueillir des logements sociaux sur un seul étage. Les trois autres parcelles voisines lw0369, lw0367 et lw0386 sont également impactées.

Or, nous avons été contactés par 2 fois par des promoteurs certifiant l'un et l'autre qu'aucun projet ne pouvait être rentable sur ces parcelles avec un nombre restreint de logements sur un seul étage. Ces terrains à vocation de logements sociaux vont par conséquent restés des terrains nus contrairement au souhait que nous avait formulé M. le maire.

Afin de supprimer cette incohérence, au minimum une des 2 contraintes citées doit être levée.

D'autre part, je me permets de rajouter que l'option devait être levée sur la partie de la parcelle lw300 jouxtant la parcelle lw0070, mais ce n'est pas visible sur le géoportail de l'urbanisme.

